CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES

Décision Modificative N°1 du Budget 2026
Orientations Budgétaires 2027

Séance du 20 novembre 2026

Intervention de Marie-Louise GOURDON

Présidente du Groupe Environnement et Solidarités

Monsieur le Président

Mes chères et chers collègues,

La vocation de cette Décision Modificative est d'intégrer le résultat constaté au compte administratif 2025 et de rectifier le budget pour le restant de l'année.

Les éléments qui nous sont fournis en recettes sont inquiétants au regard du projet de loi de finances 2027, qui n'est pas encore voté. Inquiétants pour toutes les collectivités d'ailleurs.

Heureusement, notre département bénéficie toujours de recettes de droits de mutations solides, les DMTO. Avec un montant de 580M€ elles affichent une très légère baisse de 10M€ par rapport aux prévisions du BP, mais elles sont progression de plus de 13 M€ par rapport aux recettes constatées au CA 2025.

En dépense, cette DM s'élève à 22,8M€, soit + 12,8 M€ en fonctionnement, et + 10 M€ en investissement.

A un mois de la fin de l'exercice budgétaire, les dépenses sociales sont en progression de 6,7 M€, soit 1,1 % par rapport aux prévisions de début d'année.

La mission aménagement du territoire est en progression quant à elle de 13,2 M€, soit 5% par rapport au BP. Elle est tirée vers le haut par la politique de subvention d'investissement au titre de la « solidarité territoriale » en hausse de 10,3 M€ soit + 10,5 %.
Avec 108,5 M€ d'inscription pour 2026, la solidarité territoriale se situe à un niveau jamais atteint. On note également une inscription de 54 M€ d'Autorisation de Programme contre 26 M€ l'an dernier.
En cette fin d'année, cette DM met donc l'accent sur les investissements, par le biais de la solidarité ! territoriale envers les EPCI et les villes centre.

Si 'accent est mis sur l'investissement en cette fin d'année, la prudence, pour ne pas dire plus, est de mise pour ce qui est des orientations budgétaires pour 2027

Au niveau recettes, malgré les craintes liées à la future Loi de finances, on note pourtant une grande stabilité avec des recettes de fonctionnement qui devraient s'élever à 1 milliard 519 M€, en baisse de seulement 3 M€ par rapport à 2026.

Les DMTO sont prévues à hauteur de 570 millions d'euros, exactement au même niveau que les orientations budgétaires de l'année dernière.

Les recettes d'investissement à 122 M€ sont prévues en baisse de 4 M€ par rapport au BP 2026.

Les prévisions de dépenses sont indiquées, hors dette, hors Métropole, hors prélèvement d'Etat :

En fonctionnement, elles devraient être limitées à une augmentation de 0,7 à 0,9% par rapport au BP 2026 mais par rapport à la DM 2026, elles seraient en recul de - 6 M€ soit - 0,6 %.

Les dépenses d'investissement devraient retrouver le niveau de l'année 2025, soit 230 M€ c'est à dire être en baisse de -15 M€ par rapport au BP 2026 (- 6%) mais se situer à – 25 M€, soit -10% par rapport à la DM de ce jour.

Mais venons au cœur des compétences du département, les solidarités.

Le schéma départemental de l'autonomie 2027 – 2031 devrait voir le jour l'an prochain.
Le plan Ehpad 2022-2028 sera poursuivi et nous souhaiterions disposer d'un bilan d'action.

Et d'une vision à long terme parce que les projections démographiques sont inquiétantes : si les personnes âgées de plus de 65 ans représentent aujourd'hui 25% de la population, elles en représenteront 33% en 2050 ! Avec une augmentation des plus de 85 ans.
2050 c'est dans seulement 23 ans !

Sommes-nous prêts pour ce défi ? Nous engageons des projets conséquents notamment en terme d'habitat intermédiaire, entre le maintien à domicile et l'Ehpad, nous soutenons les Ehpad qui restent quand même inaccessibles à un grand nombre de nos concitoyens…

Du côté du handicap, même défi : en 15 ans, 40% de dossiers en plus !
La question des priorités va se poser cruellement.

Sur l'enfance, nous souhaiterions également un bilan d'action du plan de recrutement des assistants familiaux.
Mathieu PANCIATICI développera ses observations lors du rapport enfance.

Sur le RSA, vous annoncez une augmentation du montant des allocations pour fin 2026.

En effet, vous notez qu'il y a une recrudescence de la pauvreté ce dernier trimestre et qui se profile aussi pour l'année 2027.

Cette pauvreté et cette urgence sociale, elle s'exprime en ce moment dans la rue.

La CAF dresse ainsi le portrait social de notre département : Près d'un tiers des foyers allocataires, 67 810, vivent sous le seuil des bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 324 euros. Dans ces foyers précaires, vivent 66 770 enfants !

Derrière ces chiffres, et ce nombre de bénéficiaires qui a augmenté ces derniers mois, eh bien il y a des situations, il y a des personnes, il y a des familles, il y a des enfants. Ce sont des gens qui ont besoin de la solidarité nationale, celle qui est prévue dans notre constitution et pour lesquels le RSA a été créé, Revenu de SOLIDARITÉ !

Le nombre de bénéficiaires du RSA est selon les chiffres du rapport de 16 225.

Mais combien de foyers en ont été exclus ces dernières années ?
Combien de foyers ne le demandent pas par peur de la stigmatisation ?
ou par ignorance du dispositif ?
En mai 2026, la DREES estimait au niveau national que 33 à 37% des foyers éligibles ne font pas la demande.
Nous souhaitons que le Département mesure et publie son propre taux de non-recours.

De plus, on nous annonce pour 2027 le plein déploiement des deux outils numériques CERCEI analysant la qualité de parcours proposés. Un vaste programme dont nous aimerions connaitre le sens et les conditions, et PINOCCHIO 06. Nous souhaiterions avoir des précisions sur ce dispositif au nom évocateur, voire stigmatisant, dont nous n'avons jamais entendu parler.

Toutes les données de ces outils numériques abonderont le plan 2028-2033. Alors que ne transparait que la volonté de maîtriser les dépenses de RSA, l'année 2027, verra les dispositifs de lutte contre la fraude renforcée, notamment la suppression du RSA pour absence de démarche ou de recherche d'emploi.

Dans le cadre du Green deal, nous notons une très grande marche arrière à la lecture à la fois du DOB et de différents rapports : c'est la disparition quasi complète du Bio ! Pourtant, Monsieur le président vous en aviez fait une composante importante de votre Greendeal. Il fait partie des recommandations des maisons des 1000 premiers jour mises en place dans le département. Et là dans la restauration scolaire des collèges, vous vous contentez de l'objectif de la loi EGAlim et le pourcentage de Bio, dans les assiettes des collégiens stagne à 19 %.
C'est loin de l'objectif de 50 % que vous aviez affiché il y a quelques années.
Monsieur le Président, avez-vous l'intention de revenir à premiers objectifs ?

Dans le même temps, les collèges travaillent sur la réduction du gaspillage alimentaire. Vous annoncez 39 % de réduction du gaspillage, c'est formidable et nous sommes sur la bonne voie.
Or, vous augmentez le tarif des cantines. S'il y a moins de gaspillage, cela veut dire en principe que nous dépensons moins pour les denrées alimentaires, alors, nous ne comprenons pas pourquoi le prix de la cantine augmente.
Dans la crise sociale que nous venons de décrire, augmenter les tarifs, y compris pour les plus modestes, n'est pas la bonne réponse !

Aussi je reprends une proposition que nous avons déjà faite à deux reprises : calculer le tarif du repas à partir du quotient familial, sur la base des revenus familiaux. C'est le moyen le plus équitable déjà appliqué dans de nombreuses communes. Nous aimerions que vos services examinent réellement cette proposition.

Concernant la qualité de vie dans les collèges, et suite aux épisodes de canicule qui ont perturbé gravement la vie des établissements, pourriez-vous nous dire précisément ce qui est prévu, en complément du plan de rénovation énergétique pour faire face à cette situation, qui va se reproduire avec le réchauffement climatique qui s'intensifie

Concernant le Smart deal, vous évoquez le renforcement de la souveraineté numérique du département avec la migration générale vers Windows 11 et également l'installation d'un data center modulaire au Cadam.

Nous nous interrogeons, alors que la semaine dernière une panne géante et mondiale de Microsoft a rappelé une fois de plus notre extrême dépendance aux acteurs américains comme l'avait déjà souligné le rapport parlementaire de juillet 2026.

La Direction Interministérielle du numérique a annoncé la transition des postes de travail de l'Etat vers des systèmes d'exploitation sous Linux. Le CNRS a quitté Microsoft en avril 2026 tout comme la CNAF en juin.
Quelle stratégie de souveraineté numérique le Département entend-il mettre en place ? Ne serait-il pas utile de prendre le temps de la réflexion pour clarifier la volonté et le rôle de notre collectivité dans ces domaines ?

Sur le plan de la sécurité, nous avons été surpris par la remarque de la chambre régionale des comptes estimant que les effectifs de pompiers professionnels du SDIS seraient en surnombre. Nous pensons que cet effectif est nécessaire dans notre département.
Tout d'abord parce que notre Département, plus que tout autre, est soumis à tous les risques : inondations, submersions, incendies, risques industriels..

Et parce que, il semble que si nous avons eu si peu de grands incendies cette année c'est qu'ils ont tous été arrêtés très vite, 47 exactement, grâce aux dispositifs de prévention et de réaction immédiate, soutenus par les agents de Force 06.

Le SDIS est équipé du personnel et du matériel nécessaires pour éviter la propagation des feux et pour assurer la sécurité quotidienne et la solidarité apportées à la population à travers les nombreuses interventions.

Pour cette DM nous nous abstiendrons conforment à notre vote sur le BP 2026. Et concernant le DOB nous attendons les chiffres du budget 2027.